



- Périmètre des OAP
- Délimitation des secteurs où les programmes de logements doivent comporter une proportion de logements d'une taille minimale
- Délimitation des secteurs où un pourcentage des programmes de logements doit être affecté au logement social
- Délimitation des secteurs dans lesquels sont imposées des règles d'emprise minimale pour traduire un objectif de densité minimale de construction
- Identification des secteurs dans lesquels les constructions faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale ou qui sont à énergie positive bénéficient d'une majoration de volume constructible en référence à la hauteur
- Identification des secteurs où les performances énergétiques et environnementales doivent être respectées

Département de l'Essonne

Commune de Torfou

## Plan Local d'Urbanisme

Document graphique du règlement n°4

Identification et délimitation  
des secteurs avec obligations

Echelle 1/2000